



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 20 novembre 2023

début : 16h00

Présidence :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique
Municipaux :	Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel RoCHAT
Excusé :	M. Patrick Emery, Syndic

AVCD

de répondre négativement à l'invitation de l'Association Vaudoise des Communes déléгатrices AVCD à participer à leur assemblée générale du mercredi 22 novembre 2023.

DGDVS

de répondre à l'Association des Gens du Voyage Suisses que la Commune n'a pas de terrain disponible répondant à leurs critères de recherche.

Pocama

d'approuver la demande N°1910363 pour les Marchés Charme à Carrouge en 2024.

d'approuver la demande N°1910532 pour le « Petit Marché de Noël » à la salle de paroisse à Mézières les 15 et 16 décembre 2023.

CAMAC 166991 / Smith

de délivrer le permis d'habiter définitif pour une annexe habitable et un garage.

CAMAC 220553 / Commune

après avoir levé les oppositions reçues, de délivrer le permis de construire pour modification d'un site de téléphonie mobile existant pour le compte de Salt Mobile SA à Ferlens.

CAMAC 227076 / Gilliéron

après réception des documents manquant, de mettre à l'enquête publique le remplacement de la couverture de la toiture du bâtiment, rehaussement et agrandissement de la lucarne existante, création d'un balcon et pose de 68m² de panneaux solaires photovoltaïques.

CAMAC 213599 / Gloor, Martin et Repond

de délivrer le permis d'utiliser pour une pompe à chaleur air-eau et des radiateurs à basse température.

Parcelle N°244

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 77 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°4079

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 20.2 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°412

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 42 m² de panneaux solaires photovoltaïques. Cette parcelle étant située hors zone à bâtir, de transmettre le dossier auprès de la DGTL, service hors zone à bâtir, pour décision finale.

Parcelle N°577

d'adresser un courrier au nouveau propriétaire en lui demandant de mettre aux normes l'épuration des eaux de son immeuble.

Nonagénaire



de déléguer Mme Preti pour fêter une nonagénaire de Mézières le lundi 11 décembre 2023.

Petit Collège de Mézières


d'adresser un avis comminatoire à un locataire qui n'a pas payé son loyer de novembre 2023.

Au nom de la Municipalité

La Vice-Syndique La Secrétaire

Sonia Hugentobler Valérie Pasteris



⇒ *prochaine séance municipale le 27 novembre 2023*